



FORUM DE RESTITUTION



**Plan Climat Air Energie
Territorial**

PCAET de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

Bienvenue !

Le forum va bientôt commencer

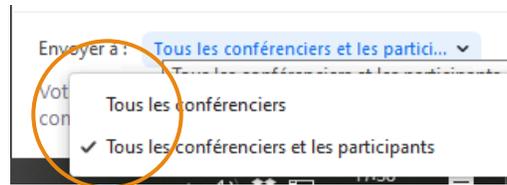


Comment intervenir ?

1- Sélectionner **converser**, en bas de votre écran



2- En bas à droite, bien cocher tous les conférenciers et les participants



Vous pouvez indiquer votre nom et prénom pour tester !



Quelques principes

- L'espace de conversation est visible par tous, merci d'y respecter les règles de courtoisie et de politesse habituelle.
- N'hésitez pas à poser vos questions dans la conversation, nous essaierons d'y répondre pendant les temps d'échanges ; vous pouvez également demander la parole avec le bouton « Lever la main »



Un souci technique ?

- Vous pouvez contacter Axel Drochon
axel.drochon@grouperougevif.fr /
06 15 76 09 52

Le forum est enregistré pour faciliter sa capitalisation.

Introduction

Henri LEMOIGNE
Président de la Communauté de Communes
Côte Ouest Centre Manche

- Les objectifs de la concertation préalable du PCAET
- Les dispositifs de concertation déployés
- Les pistes d'actions prioritaires pour le PCAET
- Quels engagements pour la mise en œuvre du PCAET ?
- Les prochaines étapes de la démarche

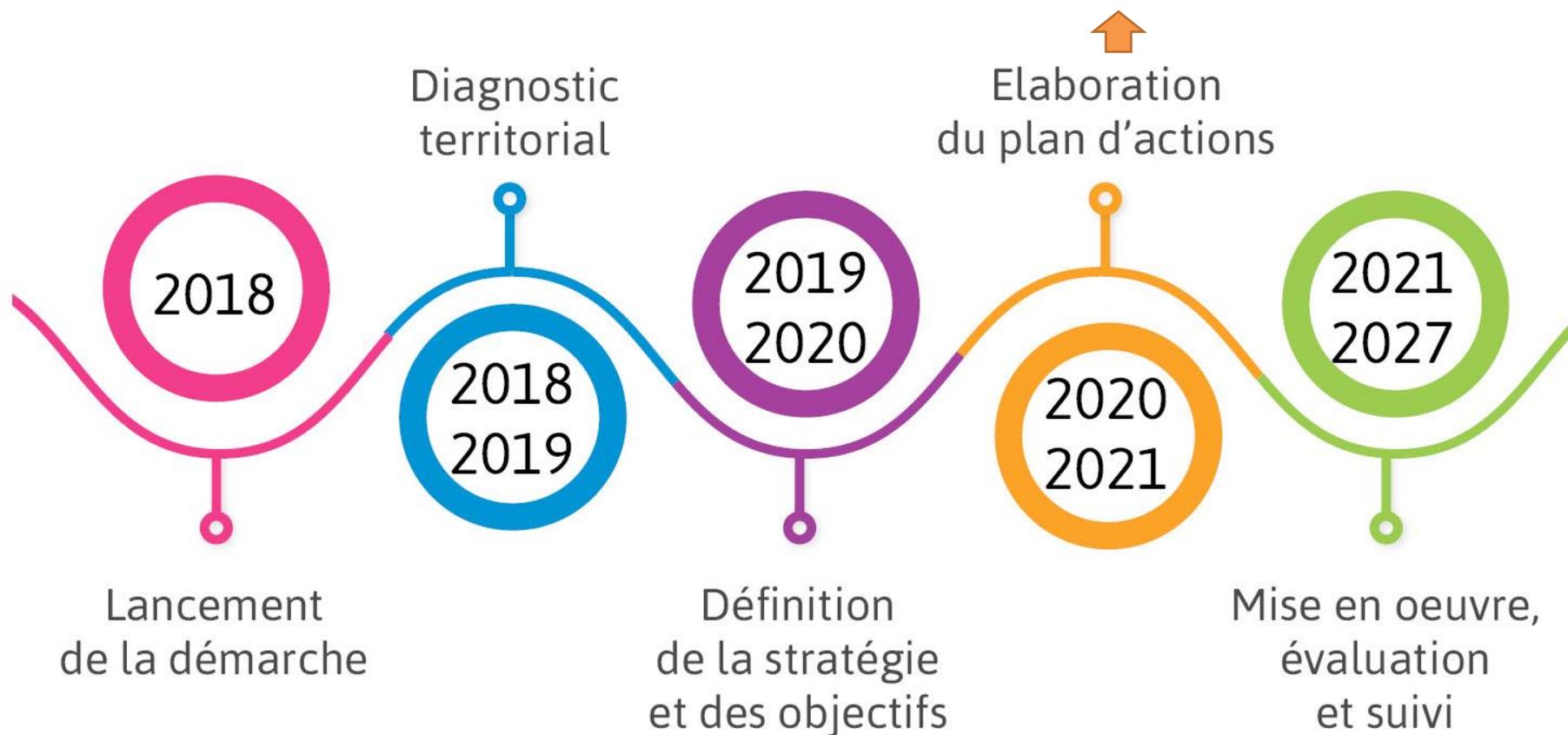
1 - Les objectifs de la concertation préalable du PCAET de la COCM

Anne HEBERT
2^{ème} Vice-présidente en charge
du « Développement durable et de la mobilité »
Elue référente pour le PCAET

1.1 Rappel de la démarche

LE CALENDRIER

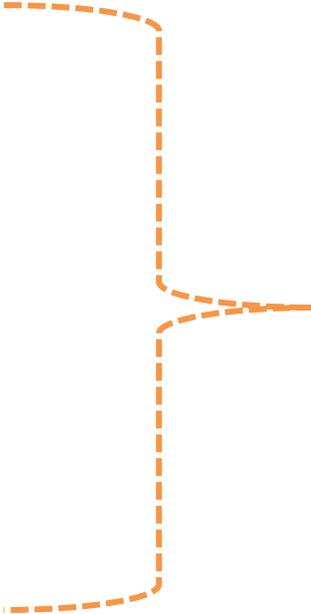
Identifier des d'actions concrètes visant à répondre localement aux enjeux du territoire Côte Ouest Centre Manche (tout en contribuant aux objectifs nationaux et internationaux)



1.2 Les objectifs de la concertation

UNE CONCERTATION PREALABLE POURSUIVANT PLUSIEURS OBJECTIFS :

- **SENSIBILISER, MOBILISER, FÉDÉRER** LES ACTEURS AUTOUR DES ENJEUX **AIR, CLIMAT, ENERGIE**
- **CO-CONSTRUIRE** LE PLAN D'ACTION DU PCAET
- DONNER ENVIE DE **S'ENGAGER DANS L'ACTION**



**UNE CONCERTATION
MOBILISANT L'ENSEMBLE DES
PARTIES PRENANTES DU
TERRITOIRE !**

2 - Rappel des dispositifs de concertation déployés

2.1 Les dispositifs de concertation



Présence sur 3 marchés

- La Haye, Périers, Lessay
- Echanges avec 35 personnes



Concertation numérique habitants

- 109 contributions
- Sélection de sujets et actions prioritaires pour le futur PCAET



Boîte à idées – Les jeunes citoyens pour le PCAET

- 3 classes d'école primaire
- Une classe de collège



Questionnaire élus

- 13 réponses



9 mars 2021

Forum de lancement

- 56 participants
- 115 propositions d'actions



31 mars & 1^{er} avril

4 ateliers de co-construction du plan d'actions

- 70 participants
- 186 propositions d'actions



10 avril 2021

Atelier élus

- 21 participants
- 26 propositions d'idées pour l'exemplarité des collectivités



12 avril 2021

Séminaire élus-agents

- 23 participants
- 64 actions soumises au débat
- 48 actions retenues après retravail

Plusieurs autres démarches de concertation menées en parallèle 🔍

- Programme sur l'économie circulaire
- Démarche de développement durable : réseau d'éco-agents et d'éco-élus
- Démarche de mutualisation des achats/compétences entre la COCM et les communes
- Groupe de travail sur la mobilité
- Charte de la famille

2.2 Retour en images sur les temps de concertation

Concertation jeunes



Forum de lancement

1. La démarche

UN PLAN CLIMAT : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un projet territorial de développement durable qui vise :

- Plan Climat Air Energie Territorial**
 - » A planifier pour 6 ans, de manière coordonnée avec les autres projets et démarches de la collectivité, des actions afin de :
 - » limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de GES (politique d'atténuation) et adapter le territoire aux impacts du changement climatique.
 - » diminuer la pollution atmosphérique et améliorer la qualité de l'air intérieur et extérieur sur le territoire.
 - » réduire les consommations énergétiques et accroître la production locale d'énergies renouvelables.
- Et ce, en impliquant l'ensemble des acteurs du territoire Côte Ouest Centre Manche (élus, entreprises, agriculteurs, associations, citoyens)



Concertation communes

Ce que les élus ont exprimé

Qui a répondu à ce jour ?

• 13 communes (sur 30)

Et vous ?

Sujets prioritaires pour le plan climat

- Mobilité (pistes cyclables, mobilité partagée)
- Energie citoyenne
- Circuits courts
- Economie circulaire et gestion des déchets (récupération des coquilles d'huîtres, valorisation de taille de haie)"
- Rénovation énergétique (bâtiments publics, éclairage)

Pour participer, allez sur www.beekast.live et entrez le code session : atpcaet19

Contributions issues de la concertation

Axe 3 : Des politiques publiques engagées en faveur de la transition énergétique

Orientation	Thématique / Atelier	Statut de l'action	Actions	Conso. d'énergie	Production d'énergie	GES	Qualité de l'air	Adaptation au changement climatique
Orientation 30 : Développer les mobilités pour tous et alternatives à la voiture individuelle (10)	Mobilités EXEMPLAIRE	Existante	Développer la plateforme de mobilité COCVéabilité	X				
	Mobilités EXEMPLAIRE	Nouvelle	Élaborer un schéma directeur de mobilité durable	X		X	X	X
	Mobilités	Nouvelle	Développer le covoiturage local (site internet ou une application de covoiturage local), aires de rendez-vous...	X		X	X	
	Mobilités	Nouvelle	Favoriser et accompagner le développement du télétravail en proposant des espaces adaptés à cette pratique (coworking)	X		X	X	
	Mobilités	Nouvelle	Organiser les livraisons à domicile des commerces	X		X	X	
	Mobilités	Nouvelle	Promouvoir le fermetage pour limiter le transport routier	X		X	X	
	Mobilités	Nouvelle	Renforcer l'offre de transport en commun	X		X	X	
	Mobilités	Nouvelle	Organiser un service de ramassage scolaire alternatif au bus (pédibus, vélobus, écolabus...)	X		X	X	
	Mobilités	Nouvelle	Favoriser les modes de déplacements doux (vélo, marche à pied...), en développant les pistes cyclables et routes partagées	X		X	X	
	Activités éco-citoyennes	Nouvelle	Promouvoir la mobilité durable auprès des salariés du territoire	X		X	X	

Séminaire élus-agents



Ateliers territoriaux

Atelier élus

3-LES PISTES D' ACTIONS PRIORITAIRES

3.1 La feuille de route du PCAET

4 AXES STRATEGIQUES déclinés en 12 ORIENTATIONS

Axe 1 : L'appropriation des enjeux « Climat Air Energie » par les acteurs du territoire pour impulser une dynamique de changements de comportements et de pratiques

Axe 2 : La préservation des milieux et des ressources naturelles comme leviers de développement et d'adaptation

Axe 3 : Des politiques publiques engagées en faveur de la transition énergétique

Axe 4 : Vers un territoire autonome en énergie

3.2 Les pistes d'actions prioritaires

Axe 1 : L'appropriation des enjeux « Climat Air Energie » par les acteurs du territoire pour impulser une dynamique de changements de comportements et de pratiques

Orientation 1 : Sensibiliser et éduquer les acteurs du territoire aux enjeux « Climat Air Energie » et à la préservation des ressources/Orientation 3 : Accompagner et inciter à l'adoption de comportements sobres et responsable



Encourager les pratiques de consommations sobres et responsables (favoriser la location, le partage, le prêt à la place de l'achat des biens, proposer de nouveaux espaces dans les déchèteries pour favoriser le dépôt et la reprise de biens, développer des ressourceries sur le territoire,...)



Sensibiliser à une **alimentation plus durable** (portes ouvertes dans les exploitations agricoles, sensibilisation en lien avec le monde agricole et les professionnels du monde la mer, intégration de produits bios dans les cantines...)



Coordonner et renforcer les **actions sensibilisation à destination des habitants sur les enjeux « Climat Air Energie » et la préservation des ressources** (relayer les actions et événements de sensibilisation menés par les acteurs du territoire, mener des animations de sensibilisation ludiques et pédagogiques,...)



Sensibiliser les collectivités à la consommation responsable, aux enjeux « Climat Air Energie » et à la préservation des ressources



Sensibiliser les entreprises du territoire aux pratiques plus sobres (améliorer la performance énergétique de leur patrimoine et process, éco-gestes,...)

3.2 Les pistes d'actions prioritaires

Axe 1 : L'appropriation des enjeux « Climat Air Energie » par les acteurs du territoire pour impulser une dynamique de changements de comportements et de pratiques

Orientation 2 : L'exemplarité et l'expérimentation des collectivités pour impulser le changement et favoriser l'innovation



Accompagner les **communes dans leur transition énergétique et écologique** (formation des agents municipaux, apport d'un soutien technique et administratif de la COCM aux communes, éclairage public, économie circulaire, mobilités, etc.)



Communiquer sur les bonnes pratiques des communes et de la COCM pour favoriser la mise en réseau et le partage d'expérience (site internet, fiches de retours d'expériences, etc.)

Axe 2 : La préservation des milieux et des ressources naturelles comme leviers de développement et d'adaptation

Orientation 4 : Aménager le territoire en anticipant et en s'adaptant aux effets du changement climatique



Préserver la biodiversité locale (valoriser la trame verte et bleue, lutter contre la pollution lumineuse pour préserver la trame noire)



Renforcer l'exemplarité des projets d'aménagement (valorisation des friches, choix des matériaux, gestion des déchets, écoquartiers)



Promouvoir un urbanisme durable (densification, gestion durable du trait de côte, adaptation de l'habitat aux conséquences du changement climatique, qualité environnementale de l'habitat)

Orientation 7 : Accompagner et conforter la transition agricole et des métiers de la mer



Elaborer un Plan Alimentaire Territorial (développer les circuits courts et des filières alimentaires locales, augmenter la part des produits locaux dans les cantines,...)



Accompagner le développement d'activités locales de transformation (mise en place de conserverie, mise en réseau des acteurs, rapprochement des cultures marines et agricoles)



Accompagner les actions favorables au **stockage du carbone** et à la **lutte contre l'érosion des sols**

Axe 2 : La préservation des milieux et des ressources naturelles comme leviers de développement et d'adaptation

Orientation 8 : Inciter au développement d'activités économiques vertueuses



Développer l'économie circulaire en favorisant les synergies / échanges de flux entre entreprises
(réutilisation, recyclage, plastique, coquilles d'huîtres, énergie,...)



Promouvoir les entreprises vertueuses (éco-conditionnalité des aides, charte de bonnes pratiques pour les zones d'activités,...)



Accompagner les micro-projets des acteurs locaux



Travailler avec les industries et les commerces à la réduction des emballages

Axe 3 : Des politiques publiques engagées en faveur de la transition

Orientation 9 : Massifier les réhabilitations et renforcer la performance énergétique et environnementale des bâtiments



COCM Habitat

Renforcer la visibilité de la plateforme de rénovation énergétique de l'habitat (communiquer pour faire connaître les dispositifs de soutien à la rénovation,...)



Accompagner les acteurs publics dans la rénovation des bâtiments publics (mutualisation des achats, ingénierie pour le montage des dossiers,...)



Valoriser les éco-matériaux locaux (terre, chanvre, paille..) pour la rénovation et la construction de nouveaux bâtiments (relayer les actions des acteurs du territoire,...)

Orientation 10 : Développer les mobilités pour tous et alternatives à la voiture individuelle



Développer les modes de déplacements actifs et alternatifs (pistes cyclables et routes partagées pour favoriser le vélo et la marche à pied, organiser un service de ramassage scolaire alternatif au bus,...)



Développer la plateforme de mobilité COCM'obilité (améliorer la visibilité de la plateforme, renforcer les services proposés, relayer les informations sur la mobilité, promouvoir les mobilités durables auprès des entreprises...)



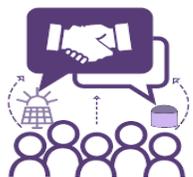
Renforcer l'offre de transport en commun et de transport à la demande (renforcer l'intermodalité, augmenter l'offre de transport à la demande,...)

Axe 4 : Vers un territoire autonome en énergie

Orientation 11 : Déployer les énergies renouvelables locales et promouvoir leur autoconsommation /
Orientation 12 : Soutenir et accompagner les projets d'énergies citoyennes et encourager les opérations d'autoconsommation collective



Mettre en place une **stratégie territoriale pour accompagner le développement des énergies locales** (schéma des énergies renouvelables par exemple)



Faire émerger et accompagner les **collectifs citoyens pour le développement d'énergies renouvelables et favoriser l'autoconsommation**



Promouvoir et accompagner le développement de petites et moyennes unités de **production de bois énergie locale et favoriser l'autoconsommation**



Promouvoir et accompagner le développement de petites et moyennes unités de **production d'ENR solaire et favoriser l'autoconsommation**



Mettre en place une démarche de **sensibilisation aux ENR locales**

4- Quels engagements pour la mise en œuvre du PCAET ?



Pour participer, allez sur <https://www.beekast.live>
et entrez le code session : [forumpcaet](#)

5-Les prochaines étapes

Les prochaines étapes du PCAET

La poursuite du travail d'analyse des actions issues de la concertation



Le choix politique des actions du PCAET



La co-rédaction des fiches actions avec les acteurs et partenaires de la COCM



Organisation d'un évènement convivial de présentation du PCAET